

Proposition d'ordre du jour

QUELLES REVENDICATION ? POURQUOI LA
RETENTION DE NOTES ?

UN MOUVEMENT NATIONAL

ACTIONS A LYON 1 (le 11/12/8)

AVIS DU DIRECTEUR DE GEP

QUELLE(S) PROCEDURE(S) POUR LA RETENTION ?
(le 12/1/9)

QUEL MESSAGE DES INSTANCES => ETUDIANTS?

QUEL MESSAGE « COORDINATION » =>
ETUDIANTS?

QUELS VOTE(S) ET DECISION(S) DE L'AG DE L'UFR
GEP ?

DEBATS ET VOTE

QUELLES REVENDICATION ? POURQUOI LA RETENTION DE NOTES ?

Motions adoptée par l'assemblée générale des personnels et étudiants de l'université Lyon 1. (jeudi 11/12/08)

Revendications :

(...) s'opposent à l'entreprise de démolition du service public d'éducation et de recherche menée en toute hâte par le gouvernement actuel.

(...) **maintien du statut national** des fonctionnaires et une augmentation du nombre de postes aux concours en cohérence avec les besoins. (...) **le retrait du plan de « mastérisation ».**

Nous affirmons notre implication dans le mouvement de lutte dans les IUT contre les effets de la loi LRU.

(...) **le maintien du caractère national des diplômes, des programmes et du fléchage des moyens.**

Nous nous opposons au projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs qui applique et aggrave les dispositions de la loi LRU à travers l'individualisation et la gestion locale des carrières et la modulation des services. **Nous exigeons le retrait de ce projet.**

Nous dénonçons les mensonges du gouvernement à propos du budget, globalement en baisse, de la recherche et des universités.

Nous exigeons le maintien des 900 emplois dont la disparition est annoncée. Nous nous opposons à la diminution du nombre des postes statutaires, et au développement des contrats précaires, aux chaires d'excellence pour les enseignants-chercheurs.

Pour le service public de l'enseignement et de la recherche, de la maternelle à l'université et aux organismes de recherche,

(...) **rétablissement et la création d'emplois de fonctionnaires (toutes catégories),**

(...) **plan d'intégration des personnels précaires, respect des statuts nationaux et revalorisation salariale de tous les personnels.**

Nous sommes solidaires des luttes actuellement menées contre les réformes Darcos (suppression massive de postes, suppression des RASED, menaces sur les écoles maternelles, réforme du lycée ...).

QUELLES REVENDICATION ?
POURQUOI LA RETENTION DE NOTES ?

Compléments et documents exhaustifs sur:

<http://idde.lautre.net/>

IDDE *Informer Débattre Décider Ensemble*
Pour l'Université LYON 1

...« Contrat doctoral »

UN MOUVEMENT NATIONAL

~ 40 motions d'AG courant décembre

En rétention de notes il y a 6 UFR, départements ou instituts, 3 universités en AG (analogue Lyon 1) et une université en Congrès.

On note la motion 2 du congrès de Rouen qui soutient la rétention de notes :

Le congrès de l'université de Rouen réuni le 17/12/08 soutient la démarche annoncée de rétention de notes issue de certains conseils de départements et demande son élargissement.

LA LISTES DES UFR et autres ayant décidé la grève :

Rétention des notes d'examens source:

<http://www.sauvonsluniversite.com>, <http://www.fabula.org>

- UFR Sciences de l'université de Nice Sophia Antipolis (UNS)
- département de mathématiques de l'université de Picardie (5 janvier 2009)
- Université de Picardie Jules Vernes + Rétention des maquettes des masters
- l'UFR et de l'UMR de Mathématiques de l'université Joseph Fourier Grenoble
- l'Institut de psychologie de l'université Paris Descartes
- Département de chimie de l'Université de Poitiers (jusqu'à l'assemblée générale du 12 janvier 2009)
- Rennes 1 / IRMAR
- Appel du comité de mobilisation de l'Université de Bourgogne (Dijon) AG du 3 décembre 2008
- Assemblée Générale des étudiants et des personnels de l'Université de Franche-Comté (notes CC)
- Le congrès de l'université de Rouen réuni le 17/12/08:

UN MOUVEMENT NATIONAL

Grève Enseignement - Recherche	Ma 20-1-9
Grève Interprofessionnelle	Je 29-1-9

ACTIONS A LYON 1 (le 11/12/8)

-blocage du CA du 16 décembre (14h, Maison de l'Université) pour qu'il n'entérine pas le budget. RV à 13h30 devant la Maison de l'Université (...) => *report 6/1/9 ...*

- mettre en place une **grève administrative** (refus des expertises, refus de siéger dans les jurys, remise des copies corrigées au recteur ou au président sans communication à l'administration, ...);

- empêcher l'envoi des **maquettes des masters** enseignement. Organiser des AG dans les UFR, des actions au CEVU, au CA;

- refuser la tenue des groupes de travail sur la **modulation des services**;

- se joindre à toutes les **manifestations** de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche;

- demander aux organisations syndicales d'appeler à une grève générale;

- organiser une campagne **d'information auprès des étudiants** en début de cours;

- Continuer à faire signer les **pétitions** en cours;

- opérer la liaison avec les autres universités de l'académie et nationales;

- relayer auprès des médias les différentes actions ;

Procédure de rétention en cours:
MATHS, INFO, STAPS, BIO

Lundi 12h, AG en cours:
UFR physique
Etudiants

AVIS DU DIRECTEUR DE GEP

« Neutralité »

Compte-rendu rendez-vous du ve 9/1/9
=> À transmettre par mail aujourd'hui ou demain
Guy Clerc – JC Marquès, R. Sablong

QUELLE(S) PROCEDURE(S) POUR LA RETENTION ? (le 12/1/9)

- Les notes sont toutes transmises en version papier aux référents de l'UFR (sans donner les noms), avec les étudiants dans un ordre aléatoire. Cette copie servira à une éventuelle remise au recteur. (20-1-9)
- Les deuxièmes sessions se déroulent dans les conditions prévues par l'administration. Afin de moins pénaliser les étudiants, notre volonté est de tenir les deuxièmes sessions de façon normale. Les enseignants se présenteront avec un sujet aux dates et heures des convocations.
[amendement pour la situation particulière des STAPS qui fait une rétention sur la seconde session déjà en cours ou même terminée].
- Même chose pour les IP du deuxième semestre : nous nous engageons à les assurer si l'administration ne les bloque pas.
- En ce qui concerne les Master, les notes seront communiquées de façon informelle mais les deuxièmes sessions et jury sont repoussés.
- Pour tous les étudiants qui auraient besoin de relevés de notes, lettres d'explication ou d'attestation de présence aux examens (dossiers, bourses ou autre), n'hésitez pas à vous adresser à vos enseignants.

QUEL MESSAGE DES INSTANCES => ETUDIANTS?



Division des Études et de la Vie Universitaire

Adresse : Quai 43
43, Bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne cedex

INFORMATION A L'ATTENTION DES ETUDIANTS DE LICENCE STS

En raison du mouvement des personnels enseignants, **toutes les épreuves de session 2 ne seront probablement pas organisées.**

Les convocations aux épreuves de session 2 maintenues seront présentes sur le **portail étudiant**, qu'il convient donc de consulter **plusieurs fois par jour**. Elles apparaîtront non pas toutes à la même date, mais au fur et à mesure de la saisie des délibérations des jurys d'UE. Les convocations pour les épreuves maintenues seront donc de ce fait plus tardives que prévu.

Le calendrier des examens mis en ligne sur le site web « Informations pratiques Licence STS » sera régulièrement mis à jour avec indication des épreuves annulées.

Seules les convocations présentes sur le portail étudiant ont un caractère officiel et légal : **vous ne devez pas vous présenter** à une épreuve qui serait annoncée par un autre moyen (affichage papier sans le cachet du Bureau Administratif de Licence STS, application TOMUSS, annonce en amphi, etc.).

Il n'est pas possible actuellement de certifier que les inscriptions pédagogiques de printemps se dérouleront aux dates prévues. En attendant, **il est indispensable** que tous les étudiants prennent leur rendez-vous de manière normale.

Villeurbanne, le 09 janvier 2009,

Delphine GARDETTE,
Directrice Administrative
Division des Etudes et de la Vie Universitaire

QUEL MESSAGE « COORDINATION » => ETUDIANTS?

Lettre a tous les étudiants de l'UCBL

vendredi 19 décembre 2008

Voir tous les articles sur :

Actions collectives

Le message suivant a été envoyé à reçu par tous les étudiants de l'UCBL, sur leur adresse universitaire.

Une copie a été placée sur le portail "Vice-Présidence Etudiants".

Chers étudiants, chères étudiantes de l'UCBL,

comme vous le savez peut-être, les personnels en assemblée générale le 11 décembre ont voté l'intention de se mettre en grève. Les détails des décisions sont ici

Cependant afin de ne pas trop pénaliser les étudiants, il a été décidé par les enseignants d'assurer l'ensemble des cours et activités pédagogiques. En revanche, les personnels qui pratiquent cette "grève du zèle" ne rendront pas leur votes à l'administration. Si le gouvernement recule sur nos revendications, alors une éventuelle grève "plus dure" pourra être évitée.

Ce mode d'action a été voté en AG dans de nombreuses universités françaises : c'est une situation de contestation exceptionnelle à l'université, qui n'a pas de précédent récent !

Vous trouverez sur ce lien une explication qui résume le fond du mouvement, résume les modalités de l'action et donne des réponses à quelques inquiétudes légitimes de votre part

Croyez bien que notre seule motivation est la défense du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, gratuit et ouvert à tous, et que cette action est loin d'être "facile" pour nous. Il s'agit d'une démarche plus que rarissime à l'université, qui n'est justifiée que par notre profonde conviction qu'une attaque planifiée et radicale est en cours contre l'éducation et la recherche publiques. Au delà de nos conditions de travail, c'est sa qualité que nous défendons, dans votre intérêt, celui de nos enfants et de tous ceux qui n'ont ni les moyens ni l'envie d'accéder à des écoles privées, tournées vers le profit et loin de l'universalisme.

N'hésitez pas à communiquer à vos enseignants des situations individuelles particulièrement difficiles liées à ce mouvement (problèmes de bourses, d'inscriptions, ...) et à leur poser toutes les questions. Vous pouvez aussi participer aux AG qui pourront se tenir au sein des composantes à ce sujet.

En comptant sur la présence du plus grand nombre d'entre vous à nos côtés ou, à défaut, sur votre compréhension du caractère insoutenable des contre-réformes en cours.

— La coordination de mobilisation LYON 1

+ tract explicatif

<http://idde.lautre.net/>

DEBATS ET VOTES